

NOUVEL ESPACE « INVESTISSEMENTS » EN LIGNE



Depuis février dernier, vous avez accès au nouvel espace « investissements » depuis votre Espace Client Internet. Coconstruit avec nos clients, il vous permet de visualiser vos contrats et de bénéficier de nos expertises en termes de gestion et d'analyse des marchés.

NOUVELLE PRÉSENTATION DE VOS INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Pour plus de lisibilité, nous vous offrons une vision complète des actifs financiers que vous nous avez confiés. Cette nouvelle présentation par type d'enveloppe (valeurs mobilières, contrats d'assurance vie et de capitalisation, épargne à terme et liquidités) vous permet de visualiser simplement vos différents contrats et d'accéder en un clic au détail de ceux-ci et, le cas échéant, directement à votre espace digital Synoé ou de gestion sous mandat.

VISION EXHAUSTIVE DE NOS CONVICTIONS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Afin de vous permettre de mieux appréhender notre stratégie d'investissement, nous mettons à votre disposition notre point de vue sur les marchés : vous y retrouvez notre analyse sur les 12 mois à venir, révisée mensuellement. Dans ce document, nos stratégistes vous permettent également de prendre connaissance d'études relatives aux différents marchés financiers : actions, obligations, investissements alternatifs (matières premières et hedge funds*) et devises.

...

L'INSTANT PRIVÉ

#18

Chaque mois,
l'actualité de votre
Banque Privée | MARS 2021

APPROFONDISSEMENT DE VOS CONNAISSANCES SUR LES THÉMATIQUES D'INVESTISSEMENT

À travers la rubrique « En savoir plus », nous mettons régulièrement à votre disposition différentes ressources (articles ou vidéos) vous permettant de découvrir de nouvelles thématiques d'investissement, d'acquérir de nouvelles notions relatives à la gestion d'actifs ou encore d'être informés d'évolutions pouvant avoir un impact potentiel sur vos investissements financiers.

Au cours de l'année 2021, votre espace « investissements » sera enrichi de nouvelles fonctionnalités pour mieux répondre à vos attentes.

Votre Banquier Privé est à votre disposition pour vous accompagner dans la découverte de ce nouvel espace.

* Les hedge funds, autrement nommés « gestion alternative », représentent un style de gestion de portefeuille complémentaire à la gestion traditionnelle. Grâce aux outils utilisés, ils cherchent à décorreler un portefeuille de l'évolution générale des marchés financiers.

Le présent article, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni un conseil en investissement ou une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni un conseil ou une recommandation personnalisée en assurance, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Private Banking France. Les informations contenues sont données à titre indicatif, peuvent être modifiées sans préavis, et visent à communiquer des éléments pouvant être utiles à une prise de décision. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures. Avant toute souscription d'un service d'investissement, d'un produit financier ou d'un produit d'assurance, l'investisseur potentiel (i) doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du service ou produit envisagé (prospectus, règlement, statuts, document intitulé « informations clés pour l'investisseur », Term sheet, notice d'information, conditions contractuelles, etc.), notamment celles liées aux risques associés; et (ii) consulter ses conseils juridiques et fiscaux pour apprécier les conséquences juridiques et le traitement fiscal du produit ou service envisagé. Son Banquier Privé est également à sa disposition pour lui fournir de plus amples informations, déterminer avec lui s'il est éligible au produit ou service envisagé qui peut être soumis à des conditions, et s'il répond à ses besoins. En conséquence, Société Générale Private Banking France ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base des seules informations contenues dans ce document. Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut ni être communiqué ni porté à la connaissance de tiers, ni reproduire totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale Private Banking France. Pour de plus amples informations, cliquez [ici](#).